



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2015

DELIBERATION N°2015-100

DECISION MODIFICATIVE N°02 SUR BUDGET PRIMITIF 2015

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Françoise VILLA, M. Thierry DEBARRY, Mmes Maryse VOLANTE, Catherine CASIER, M. Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mrs André ARDIOT, Daniel SCHREIBER, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, M. Gilles GUILLAUME, Mme Denise DAVID, M. Stéphane RABANY, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean Cullier de Labadie, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD.

Absents représentés :

*Monsieur Valère VILLA représenté par Monsieur Christian FOSSOYEUX,
Madame Marie-Laure HIRON représentée par Madame Françoise VILLA.
Monsieur Didier FABRE, représenté par Madame Anne-Marie MARTINS, pouvoir non signé donc non valable.*

Absente excusée :

Madame Marie-Renée AUROUSSEAU

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération en date du 10 avril 2015 approuvant le budget primitif de l'exercice 2015 ;

Considérant la nécessité de transférer des crédits d'un chapitre à un autre, il s'avère indispensable aujourd'hui de prendre une décision modification, la deuxième de l'exercice comptable 2015 ;

Considérant la commission des finances du jeudi 17 Décembre 2015 ;

Sur proposition de Monsieur Christian FOSSOYEUX, et après en avoir délibéré,

22 VOIX POUR ET 5 CONTRE,

Article 1 : Décide d'adopter la décision modificative N°02, portant sur l'ajustement des prévisions budgétaires, de la section d'investissement de la manière suivante :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Montant	Chapitres	Libellés	Montant
20	Immobilisations Incorporelles	237,97 €	13	Subventions d'investissement	1.175.779,00 €
21	Immobilisations Corporelles	1.172,03 €	16	Emprunts et dettes assimilées	-1.728.123,00 €
23	Immobilisations en Cours	- 195.195,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	106.320,00 €
020	Dépenses Imprévues	- 241.354,55 €	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	10.884,45 €
TOTAL		- 435.139,55 €	TOTAL		- 435.139,55 €

Article 2 : Vote la modification des chapitres impactés en investissement comme suit :

En dépense :

- ✓ Chapitre 20 : immobilisations incorporelles : 237,97 €
- ✓ Chapitre 21 : immobilisations corporelles : 1.172,03 €
- ✓ Chapitre 23 : travaux en cours : - 195.195,00 €
- ✓ Chapitre 020 : dépenses imprévues : - 241.354,55 €

En recette :

- ✓ Chapitre 13 : Subvention d'investissement : 1.175.779,00 €
- ✓ Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées : - 1.728.123,00 €
- ✓ Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 106.320,00 €
- ✓ Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections : 10.884,45 €

Article 3 : Décide d'adopter la décision modificative N°01, portant sur l'ajustement des prévisions budgétaires, de la section de fonctionnement de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	Libellés	Montant	Chapitres	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	- 5.359,00 €	73	Impôts et taxes	104.910,00 €

012	Charges de personnel	- 10 884,45 €	
022	Dépenses imprévues	- 66.050,51 €	
023	Virement à la section d'investissement	106.320,00 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	10.884,45 €	
65	Autres charges de gestion courante	- 2.551,00 €	
67	Charges exceptionnelles	6.500,00 €	
68	Dotations aux amortissements et provisions	66.050,51 €	
TOTAL		104 910,00 €	TOTAL 104 910,00 €

Article 4 : Vote la modification des chapitres impactés en fonctionnement comme suit :

En dépense :

- ✓ Chapitre 011 : charges à caractère général : - 5.359,00 €
- ✓ Chapitre 012 : Charges de personnel : - 10.884,45 €
- ✓ Chapitre 022 : Dépenses imprévues : - 66.050,51 €
- ✓ Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 106.320,00 €
- ✓ Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections : 10.884,45 €
- ✓ Chapitre 65 : autres charges de gestion courante : - 2.551,00 €
- ✓ Chapitre 67 : charges exceptionnelles : 6.500,00 €
- ✓ Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions : 66.050,51 €

En recette :

- ✓ Chapitre 73 : Impôts et taxes : 104.910,00 €

Article 5 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Madame le Trésorier Principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire,

Gérard GUILLE



Accusé de réception en préfecture
094-219400751-20151218-2015-100-BF
Date de télétransmission : 05/01/2016
Date de réception préfecture : 05/01/2016